AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 42 (6)ItemMarie Moret à madame Fabre (Veuve), 1er décembre 1888

Marie Moret à madame Fabre (Veuve), 1er décembre 1888

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 42 (6)
Collation1 p. (381v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à madame Fabre (Veuve), 1er décembre 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52914

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>
Date de rédaction<u>1er décembre 1888</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
Destinataire<u>Fabre [veuve]</u>
Lieu de destination1, rue Pépin le Bref, Nîmes (Gard)

Description

RésuméRefuse le titre de membre honoraire de la société de L'Avenir des femmes car son temps appartient entièrement au Devoir et aux manuscrits de son mari. Support

- En haut de la lettre est mentionné "Vve" pour veuve.
- Le nom "madame A. Fabre, Nîmes" est copié en bas du folio.

Mots-clés

Archives, Prix et récompenses

Personnes citées

- Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
- L'Avenir des femmes

Œuvres citées Le Devoir, Guise, 1878-1906.

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

No Guise Familiettere

Madame,

Le suis très touchée de Es honnour que me fait Notre société "L'avenir des femmes" en m'affrance le title de membre honoraire, mais y ai le kegret de ne pouvoir acceptor. I ai dejà du écarter des apper semulables. Mon tomas appartient exclusiorement a la direction du Deroin et, surtant, an sain des manuscrito delair ser par mon mari je suis

dans l'impossibilité de suivre des travain des autres es me
peis en conséquence, accepter
une qualité que ne se compran
à mes que que si l'en partiune réellement à ce qu' on
patronne.
Le dois donc m' en terrir
a ce que se pais prour la
cause dans le journal

Vailler Madame, agréer pour vous même et présenter à la société l'avenir des femmes, é enpression de ma reconnaissance de de mes meilleurs sentiments

Marie Gaden

Madame Q. Falice, Nines